

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

04 77 63 23 35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr

www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 65 - Novembre 2024

Edito du Maire

L'équipe municipale a pris une nouvelle coloration en cette fin d'année avec la nomination d'une nouvelle adjointe, Évelyne Thomas. Elle a accepté de prendre une charge supplémentaire au sein du conseil où elle était déjà très impliquée dans le Conseil municipal des enfants. Tout naturellement, elle poursuivra son investissement pour la jeunesse et la vie associative.

Nous enregistrons également un renfort en la personne de Bernard Bissuel qui assurera la coordination des travaux de place du village. Je les remercie pour leur dévouement.

En attendant de vous retrouver pour le Téléthous, au marché de Noël ou à l'occasion de la cérémonie des vœux, je vous souhaite de profiter pleinement de cette fin d'année.

Frédéric Lafougère.

Informations pratiques - Mairie

Horaires d'ouverture:

Accueil physique : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Accueil téléphonique: Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Contact : mairie@saint-marcel-de-felines.fr

Site internet : www.saint-marcel-de-felines.fr

Accueil - Renseignements - Communication : Mme Amélie MATHELIN

Secrétaire de mairie : Mme Dominique DUTOUR

Maire : Frédéric LAFOUGERE

Prise de RDV auprès du secrétariat : 04 77 63 23 35.

Marché : Mardi à partir de 16h30.

Pour les nouveaux arrivants :

Nouveaux arrivants, nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de faciliter votre installation.

Lors de votre installation, pensez :

- à vous inscrire sur les listes électorales,
- déclarer votre arrivée aux services de la SAUR (pour l'ouverture d'un compteur), de la Communauté de Communes de Forez Est pour le ramassage des ordures ménagères et la déchetterie,
- télécharger l'application Illiwap, vous retrouverez toutes les informations de la commune.

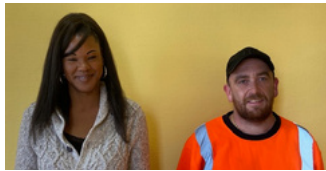
VIE COMMUNALE

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Vous êtes conviés à participer à la cérémonie des vœux de la Municipalité qui aura lieu le dimanche 12 janvier à 11h00 à la Salle du Temps Libre.



PERSONNEL COMMUNAL



Nous souhaitons la bienvenue à :

- Alexandre FOURMANN venu compléter l'équipe technique
- Nadège PAYET en renfort pour les services périscolaires et la mairie.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Malgré la fraîcheur et le week-end prolongé les félineois se sont déplacés en nombre pour assister à la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Encore une occasion pour les anciens combattants de rappeler l'incalculable richesse qu'est la paix. Edouard Durand a également fait un appel au volontariat pour devenir porte drapeau départemental. Les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie.



DECORATIONS DE NOEL DANS LE VILLAGE

Nous sommes en quête de divers matériaux de récupération (non électriques) pour la réalisation des décorations de Noël dans les rues du village.

Vous pouvez déposer vos dons à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat (du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi aux mêmes heures) **avant le 19 novembre**. D'avance merci.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

A l'initiative de la CC Forez-Est et avec la participation de la FNE (France Nature Environnement), les jeunes élus du CME ont été conviés à participer au forum de la biodiversité à l'Ecopôle de Chambéon.

Cela a été l'occasion de découvrir la faune et la flore à travers des jeux et des observations aux jumelles, de construire un nichoir ; ce dernier sera prochainement installé sur la commune. Cela a également permis de découvrir l'Ecopôle pour ceux qui ne le connaissaient pas mais aussi d'échanger avec d'autres élus de CME, CMJ du territoire (Chazelles sur Lyon, Pouilly les Feurs et Rozier en Donzy) sur les actions déjà réalisées par les uns et les autres en matière de protection de l'environnement mais aussi de réfléchir sur des projets futurs.

Tout s'est terminé autour d'un goûter offert par nos animateurs ; un grand merci à eux.

Une belle journée riche d'expériences et de convivialité.



PLANTATIONS D'ARBUSTES ET AUTRES FRUITIERS

La commune souhaite mettre en place une **commande groupée d'arbustes et arbres fruitiers à destination de tous les félineois**. La liste de ces végétaux n'est, à ce jour, pas encore établie, mais si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter dès à présent pour vous faire connaître.

Les haies champêtres ont une utilité écologique, elles aident notamment à lutter contre les changements climatiques. Elles peuvent servir à délimiter un terrain, à clôturer un jardin, et/ou servir de brise vue, de brise-vent pour offrir des zones abritées pour la faune.

Elle facilite également l'infiltration de l'eau de pluie et évite le lessivage des sols.

Aussi, il est important de mélanger les espèces et les variétés, avoir recours à des persistants, des caducs et des fleuris, avec des floraisons échelonnées tout au long de l'année favorise la diversité animale et donc, la venue des auxiliaires terrestres et aériens.

Très prochainement, nous vous communiquerons une liste de végétaux disponibles ainsi que leurs caractéristiques et leurs tarifs.

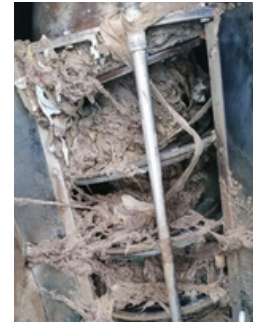


STATION D'EPURATION : NE JETER PAS VOS LINGETTES ET TOUS AUTRES DECHETS DANS LES WC !

Les lingettes sont des produits modernes et leur utilisation est variée. Qu'importe leurs caractéristiques : sèches, imprégnées, ou leurs usages (cosmétiques, hygiéniques ou ménagers), **leurs utilisations engendrent des dysfonctionnements dans les réseaux d'assainissement** depuis plusieurs années.

Certaines lingettes sont présentées comme « biodégradables ». Néanmoins, **cela ne signifie pas qu'il faut les jeter dans les toilettes !** En effet, **elles enrayent les machines chargées du filtrage des eaux usées.** En s'accumulant dans les canalisations, les lingettes forment des bouchons qui mettent en péril tout le réseau.

Nous comptons sur vous tous pour ne plus les jeter dans les canalisations. Merci.



CRECHE MULTI-ACCUEIL LES PETITS FELINS



Des copains et leurs nounous, une dame et de l'argile, des feuilles, de l'eau, des animaux, une équipe motivée sans oublier des enfants excités ...

Mélanger tout ça et vous aurez quoi ?

Une matinée sympathique, d'échange, de découverte de l'autre et d'une nouvelle matière !

Et comme on adore faire des découvertes, on fait le tour du monde avec la semaine du goût : Argentine, Inde, Canada, Lituanie et Afrique du Sud
Que de nouveaux goûts à découvrir ...on se régale !



ACCUEIL ADOS

Bonjour à tous,

Nous y sommes, le club ados reprend dans la bonne humeur cette année avec la présence de Luis, le nouvel animateur du secteur jeunes de la MJC de Bussières.

Chers félinos, chères félinos comptez sur nos jeunes pour apporter de la joie sur Saint-Marcel ! Quant à vous, jeunes félinos, si vous avez entre 11 et 18 ans, que vous avez envie de passer du temps entre vous, vous retrouver, vous connaître peut-être, imaginer des activités ou juste discuter ou passer du temps ensemble, l'accueil ados est fait pour vous ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Luis TORRES PEREIRA secteur-jeunes@mjcbussieres.com 04.77.27.39.60



REPAS DES AÎNÉS

Nous profitons de la parution des brèves pour vous annoncer que la municipalité organise une période festive pour nos aînés.

Dès le 2 décembre 2024, la commission des solidarités sera présente à la MAPA Chantepierre pour le goûter de Noël avec les résidents. Après-midi musical et petits péchés mignons en prévision.

Nous continuerons les festivités avec le repas des aînés, le 11 décembre 2024 Salle du Temps Libre. Réservez votre date

Les personnes concernées recevront un courrier pour la réservation des repas, le bon coiffure ou le colis. Réponse attendue avant le 27 novembre 2024.

A très bientôt.



Venez découvrir nos producteurs locaux et leurs produits à déguster lors des fêtes de fin d'année.

Le site internet communal fait peau neuve ! L'adresse reste inchangée.

Rendez-vous sur www.saint-marcel-de-felines.fr pour consulter l'actualité de la commune.



RAPPELS

URBANISME

Avant de débiter tous types de travaux construction, rénovation, extension, il est impératif de vous rendre en mairie afin d'obtenir les conseils pour bien réaliser vos déclarations.

Vous pouvez **réaliser vos déclarations directement via la plateforme, sur <http://tuto.e-permis.fr/index.php>**

ou retirer en mairie un dossier papier pour réaliser vos demandes de travaux liés à l'urbanisme et/ou consulter les pages dédiées de la CCFE :

<https://www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/urbanisme/instruction-d-urbanisme>

RECENSEMENT

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de son anniversaire. Pour l'inscription, elle doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.

INFORMATIONS C. C. FOREZ-EST

LE SIEGE DE FOREZ-EST DEMENAGE

Le 20 novembre prochain, le siège de la Communauté de Communes de Forez-Est déménagera au 6 place Paul Larue à Feurs. Ces nouveaux locaux, construits avec des matériaux biosourcés, permettent de regrouper en un seul lieu, les sites de Chazelles-sur-Lyon et de Feurs. Ceci, afin d'assurer un service optimal aux usagers.

Retrouvez les services ressources, direction générale, instruction et autorisation du droit des sols, aménagement du territoire, développement économique, petite enfance et culture.

Forez-Est 6 place Paul Larue - 42110 Feurs

04 77 28 29 30

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

FOREZ-EST LANCE SON NOUVEAU SITE INTERNET

La Communauté de Communes de Forez-Est renforce ses outils de communication pour tenir informés les habitants du territoire des initiatives et des actions portées. Le numérique, désormais central dans la diffusion de l'information, s'impose comme un vecteur incontournable. C'est dans cette optique que le site internet de la communauté de communes a fait peau neuve. Depuis le 16 décembre, les habitants peuvent découvrir un site totalement repensé : design épuré, navigation intuitive et accès simplifié aux actualités du territoire. www.forez-est.fr



ORDURES MENAGERES

La CC Forez-Est renouvelle ses différents marchés de collecte au 1er janvier 2025. Nous adaptons progressivement le schéma de collecte à la configuration géographique de notre territoire.

Sur la commune de St-Marcel-de-Félines, les usagers sont desservis en porte-à-porte devant le domicile ou en point de regroupement pour la collecte des ordures ménagères. Voir ci-après le calendrier de collecte pour 2025 (**collecte le vendredi**).

Maintien de la fréquence de collecte pour les ordures ménagères

Comme actuellement, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera tous les 15 jours pour l'intégralité de la commune. La réglementation ne nous autorise pas à diminuer plus fortement la fréquence.

Des points d'apport volontaire sont répartis sur la commune pour le tri et le verre.

Depuis l'extension des consignes de tri en 2023, nous sommes conscients que la collecte sélective devient essentielle et centrale.

Les conteneurs d'apport collectif seront vidés aussi souvent que nécessaire. Notre prestataire se voit imposer un objectif de non - débordement sous réserves de pénalités financières. Pour rendre plus efficace la collecte, des capteurs de remplissage seront installés dans une soixantaine de conteneurs d'apport collectif sur le territoire de la CC Forez-Est.

Pour limiter les incivilités, les dépôts sauvages au pied des conteneurs et plus généralement sur l'ensemble de la commune feront l'objet de contrôles plus soutenus et les responsables seront amendés.

Depuis août 2022, un site de compostage partagé est à disposition des habitants. Il est situé place du Charron, près de l'école. N'hésitez pas à l'utiliser en y déposant vos biodéchets (les consignes de dépôt sont indiquées sur les bacs) et ainsi réduire le volume de vos ordures ménagères. Des bioeaux sont disponibles gratuitement auprès de la mairie (1 par foyer et sur inscription).

Des contrôles de qualité de tri sont effectués régulièrement sur le territoire de CC Forez-Est. Sur l'année 2024, votre commune a un taux d'erreur de tri de 22% sur les déchets recyclables (conteneur jaune). Les refus de tri coûtent très chers à la collectivité. En effet, ces erreurs sont écartées du circuit de traitement au centre de tri (Firminy) puis acheminés au centre des déchets ultimes (Roche-la-Molière) où une taxe d'Etat (TGAP) est appliquée en plus des coûts de traitement liés à l'enfouissement. Pour rappel, seuls les emballages doivent être jetés dans le conteneur jaune. Ces déchets doivent être mis en vrac (pas de sac) et sans les imbriquer (ne pas les mettre les uns dans les autres).

Les erreurs de tri dans le conteneur jaune les plus fréquentes sont :

-Les emballages en verre. Ces emballages sont à déposer dans un conteneur d'apport volontaire dédié au verre (retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur www.forez-est.fr).

-Le textile. Cette catégorie est à déposer dans les bornes de collecte textile disponible sur le territoire (retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur www.forez-est.fr).

-Les produits d'hygiène (couches, mouchoirs, alèses...). Ces déchets sont des déchets souillés et sont donc non recyclables. Ils doivent être déposés dans la poubelle verte.

Recycler, ça change vraiment les choses pour la planète ?

Oui, oui et oui : ressources naturelles préservées ou énergie économisée...

La preuve en chiffres.

A St-Marcel-de-Félines, vous avez trié 40 tonnes de déchets recyclables et 33 tonnes de verre. C'est une matière première secondaire. Autant de ressources préservées.

Votre geste de tri a permis de :

- Réduire l'effet de serre de 16 tonnes de CO2
Soit l'équivalent de 141 931 kms en voiture
- Réduire la consommation d'énergie en économisant 343 057 MegaJoules
Soit l'équivalent de 52 780 jours de conso TV

Saint-Marcel-de-Félines

CALENDRIER 2025



Les collectes
EN PORTE À PORTE



Poubelle à sortir impérativement la veille au soir.



Poubelle verte
Ordures ménagères
Vendredi

Je sors ma poubelle verte suivant le calendrier ci-dessous

JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEP.	OCT.	NOV.	DEC.
10	07	07	04	02	13	11	08	05	03	14	12
24	21	21	18	16	27	25	22	19	17	28	26
				30					31		

Attention : Collecte maintenue tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre où la collecte est décalée aux jours ouvrables suivants.



CIVISME : HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES AUX ABORDS DES BORNES OU DANS LES RUES !

Les collectes
EN POINT D'APPORT
COLLECTIF



Tous les points
d'apport collectif

- Verre
- Emballages Papiers
- Vêtements | Chaussures
- Maroquinerie



géolocalisable sur



Une question
sur la collecte en porte
à porte, ou sur votre
poubelle ?

04 77 28 29 38
dechets@forez-est.fr

Toutes les infos et accès déchèteries sur www.forez-est.fr

INTERVENTIONS CONSEILLER NUMERIQUE

Des permanences au sein des France Services du territoire Forez-Est se dérouleront tous les jeudis et vendredis selon le planning suivant :

- Les jeudis :
 - 2 semaines sur 3 à Feurs
 - 1 semaine sur 3 à Balbigny
- Les vendredis :
 - Tous les 15 jours à Veauche
 - 1 fois par mois à Panissières
 - 1 fois par mois à Chazelles-sur-Lyon

Nous vous proposons de vous accompagner pour la prise de RDV. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : **Benjamin Corthouts**
conseiller.numerique@forez-est.fr
06 02 55 82 03

Ses permanences visent à accompagner le public vers une plus grande autonomie informatique.

Sont également mis en place des entretiens individuels d'une heure où les habitants peuvent exprimer leurs difficultés liées au numérique, que ce soit sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone. Ils pourront poser leurs questions afin de résoudre leurs problèmes.

FERMETURE PROGRESSIVE DU RESEAU CUIVRE DANS LA LOIRE :

Avec le réseau THD42®, anticipez votre migration vers le très haut débit.

Le réseau cuivre historique s'en va...

AVEC LE RESEAU THD42
Réseau fibre optique d'initiative publique
ANTICIPEZ VOTRE TRANSITION VERS LA FIBRE !

Le réseau d'initiative publique THD42® a été construit par le SIEL-TE Loire et exploité par THD42 exploitation

territoire d'énergie

Le réseau cuivre historique s'en va...

POURQUOI ?
Pour des raisons de performances techniques, de coûts et d'empreinte environnementale.

DATE À RETENIR
Orange, propriétaire du réseau, va le fermer progressivement d'ici à 2030.

...mais la fibre THD42® est là !

ANTICIPEZ LE PASSAGE VERS LA FIBRE OPTIQUE
Pour éviter toute coupure, n'attendez pas le dernier moment et profitez du **dispositif gratuit de pré-raccordement au réseau THD42®***

*Le raccordement à la fibre optique peut s'avérer complexe.

LA FIBRE CHEZ MOI !

- 1 La fermeture du réseau cuivre est annoncée, le réseau fibre optique est déployé sur ma commune et devient le seul réseau télécom de référence.
- 2 Je ne suis pas raccordé, je demande l'installation gratuite d'une prise terminale optique sur thd42.fr (GRATUIT JUSQU'AU 31/12/2025)*
- 3 Ma prise terminale optique est posée. Je peux alors choisir un fournisseur d'accès Internet.

LES OPÉRATEURS PRÉSENTS* SUR LE RÉSEAU PUBLIC THD42® :
*Cible par ordre alphabétique

bouygues, Coriolis Telecom, free, Lyse, Knet, .nordnet, orange, ozone, SFR altice, VIDEOFUTUR à l'écoute la fibre, WE ACCESS GROUP

*Pour tous les bâtiments reconstruits entre 2013 et 2018. Les raccordements des nouvelles constructions dont le permis a été déposé après le 01/01/2019, sont soumis à un règlement forfaitaire. *S'adresser à la cellule usagers au 04 77 430 855.

Vers la fin du cuivre

L'opérateur Orange, propriétaire de l'infrastructure en cuivre, a engagé un calendrier de fermeture sur le département.

La fermeture du réseau cuivre, qui concernera tous les usagers y compris les entreprises, se fera de manière progressive, comprenant des fermetures commerciales et techniques.

Si vous n'avez pas encore fait installer la prise fibre dans votre logement, il est encore temps de profiter de la gratuité jusqu'au 31 décembre 2025

Anticiper son passage à la fibre avec le dispositif du pré raccordement : Le dispositif de pré raccordement permet de raccorder gratuitement tous les logements jusqu'au 31 décembre 2025. Pour en profiter, il est indispensable de se rendre sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr, un technicien mandaté par le SIEL-Territoire d'énergie Loire viendra effectuer la pose d'une prise terminale optique. Une fois la prise posée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et profiter d'une connexion Internet à très haut débit.

Des questions, des informations ?
Contactez la cellule usagers du réseau THD42®
du lundi au vendredi de 8h à 20h

04 77 430 855
Prix d'un appel local

thd42.fr
thd42exploitation.fr

THD42®, un réseau d'initiative publique de fibre optique, porté par : **territoire d'énergie** LOIRE - 43

Le réseau THD42® est exploité et commercialisé par : **THD42 EXPLOITATION**

La construction du réseau THD42® est soutenue par :

Charleux-Semont, Loire Forez, roannais, SAINT-ÉTIENNE la métropole, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, COPLER, Monts du Lyonnais, Loire LE DÉPARTEMENT, France Très Haut Débit, PRÉFET DE LA LOIRE

322 Impasse du Palais Bas
42122 - Saint Marcel de Félines

Contacts : 06 46 17 26 90 / 06 62 85 59 86



VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

TOUTES LONGUEURS

LIVRAISON 7J/7 (comprise dans le prix dans la limite de 25km)

TARIFS
BOIS DE CHAUFFAGE
(prix hors taxes) :

LE STÈRE :

1 MÈTRE : 55€
50 CM : 60€
33 CM : 70€
25 CM : 75€



COMMUNICATION / PUBLICITE

Les brèves sont dorénavant étoffées d'encarts publicitaires à destination des artisans, commerçants, producteurs...

Les sommes collectées seront prioritairement affectées aux actions solidaires (aînés, jeunes, solidarité) ; coûts déduits des frais d'impression. Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

Format de publicité	Professionnels avec adresse professionnelle ou personnelle sur Saint Marcel de Félines		Autre professionnels
	Tarif pour 1 parution	Tarif pour parution annuelle	Tarif pour 1 parution
8° de page	10 €	30 €	20 €
1/2 de page	25 €	90 €	50 €
1/3 page	60 €	/	120 €
Page entière	150 €	/	/



On prépare déjà les Fêtes de fin d'année au Pré Gourmet...

Au restaurant, venez découvrir notre NOUVEAU menu gastronomique. A l'approche des fêtes, on met à l'honneur: le foie gras, la saint - jacques, la lotte, le canard et bien - sur les légumes de nos maraichers locaux. Notre menu du jour est lui toujours disponible du Mardi midi au Vendredi midi, cuisiné avec amour et avec des produits exclusivement locaux.

Au Bar à vins, on continue les Mardis pizzas (sur place et à emporter) et les Jeudi soir au comptoir avec un plat unique traditionnel (le programme est communiqué sur les réseaux sociaux quelques jours avant).

Enfin, on prépare le marché de Noël avec une gamme de produits toujours cuisiné maison: foie gras, truite fumé, pâté en croute, baba au rhum

Pensez à faire vos pré-commandes au 09 66 93 10 66.

A très vite.

L'équipe du Pré Gourmet.

MARIE HOSTE
CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE

Vos parfums préférés
70% moins cher
qu'en parfumerie

- Parfums H/F/E INSPIRÉS DE GRANDES MARQUES
- Cosmétiques
- Soins du corps
- Produits de beauté
- Parfums d'intérieur
- Produits ménagers
- Produits d'entretiens

06 95 60 29 14
Marie.hoste@yahoo.fr
Marielouloute2601

VIE ASSOCIATIVE

PETANQUE DU MORILLON



Notre assemblée générale a eu lieu samedi 26 octobre, nous avons aussi recruté de nouvelles personnes, ce qui va faire grandement du bien au club pour la saison à venir.

Notre but d'honneur a été remporté par Régis VELUIRE, félicitations à lui.

Nous jouons toujours le mercredi à partir de 14h00 sur nos terrains à côté du stade de foot si vous voulez partager un moment avec nous.

MAPA CHANTEPIERRE

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 4 octobre beaucoup de familles et résidents ont répondu présents ainsi qu'une représentante de la mairie.

La MAPA remercie les classards en 4 pour leur passage en musique, un joyeux moment de partage très apprécié.

La semaine du goût a eu lieu du 14 au 20 octobre ; les résidents ont pu savourer différentes spécialités de pays étrangers concoctées par les cuisinières.

Les anniversaires sont régulièrement fêtés avec des animations musicales.

Pour finir l'année, nous vous invitons nombreux à notre traditionnel marché de Noël qui aura lieu le 14 et 15 décembre.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ; vous serez les bienvenus.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les bénévoles de la bibliothèque vont aller choisir de nouveaux livres à la médiathèque de Montbrison vendredi 6 décembre.

N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle sélection dès samedi 7 décembre.

La bibliothèque vous propose un atelier de Noël samedi 14 décembre 2024 de 10h00 à midi.

Merci de vous inscrire auprès de Nathalie au 06 76 02 29 14 ou de Fabienne au 06 03 59 28 28.



CLASSES EN 5

A tous les conscrits de la classe :

Presque 10 années se sont écoulées, je vous donne rendez-vous le **dimanche 8 décembre à 10h à La Ruche** pour mettre en place un bureau (l'ancien bureau ne souhaitant pas reconduire), et décider des activités à mettre en place pour récolter des fonds.

Merci.

Si vous avez des questions : Nathalie CRIONNET 06 76 02 29 14.

SCENE POUR TOUS

Scène pour tous vous propose des soirées jeux, un jeudi tous les 2 mois venez jouer et découvrir ou faire découvrir un jeu de société, de carte, de réflexion ...

A 20h00 à la Ruche dans une ambiance conviviale, partage d'un gâteau, de confiseries, d'une boisson

Ouvert à tous, enfants et adultes. Activité gratuite.

Retenez les prochaines dates :

- Jeudi 16 janvier 2025 20h00 avec partage de la galette des rois.
- Jeudi 20 mars 2025 20h00.

Contact : Fabienne 06 03 59 28 28.



COMITE DES FETES

Les 6 et 7 septembre derniers s'est déroulée notre annuelle fête du village. Au cours de ce week-end, 52 doublettes ont participé au concours de pétanque en semi-nocturne, et 200 parts de jambon à la broche ont été servies. Cette année, la fête a aussi été marquée par l'organisation du premier forum des associations. Nous remercions les associations pour leur participation.

Merci également à tous les félinos et félinos dont la présence a largement contribué à la réussite de cet événement. Le comité s'affaire déjà à l'organisation des prochaines manifestations avec, notamment, le retour du bal de la Saint-Marcel, prévu le samedi 18 janvier 2025.

L'assemblée générale, habituellement programmée en mars, sera désormais organisée en fin d'année. Rendez-vous le samedi 7 décembre à 10h00 à la salle de La Ruche. Toutes les personnes souhaitant découvrir le comité des fêtes sont les bienvenues.

À bientôt,
Le Comité des Fêtes.



DONNEURS DE SANG

Dimanche 13 octobre marquait le 70ème anniversaire de l'antenne de Saint Just la Pendue et de ses 3 communes rattachées. Après le mot d'accueil et la présentation des différentes personnalités, le Président nous retrace les différentes étapes de la création à nos jours. Seul 3 présidents se sont succédés : Monsieur Jean BOUSSAND, fondateur de l'association, de 1954 à 1994, Etienne GABRIEL de 1994 à 2022, puis Thierry PHILIBERT depuis 2022.

Ensuite, la parole a été donnée à Jean-Claude TISSOT, sénateur, ainsi qu'aux maires des communes. Nous en profitons pour les remercier de leur soutien auprès de l'association.

Le Docteur Albert FROGET, Directeur de l'EFS (Etablissement Français du Sang) de Roanne, présent à nos collectes depuis 35 ans, a remercié tous les bénévoles organisateurs et plus particulièrement Marc VERNE, 41ans, et **Jean-Pierre THOMAS**, 31 ans de service au bénévolat.

Une remise de diplômes pour les donateurs ayant réalisés plus de 100 dons a été effectuée pour 31 donateurs. Un buffet dînatoire offert par l'association a clôturé cette réception toute particulière.



Prochain prélèvement à St Just de 15h00 à 9h00 Salle des Sports : vendredi 13 décembre. A Cette journée de prélèvement, chaque donneur se verra offrir un cadeau souvenir pour le 70ème anniversaire. Venez nombreux. Merci.

Les "Pas Pressés" s'activent à l'entretien des chemins : 2 journées y furent consacrées.

Les conditions météorologiques de cette année ont été propices à la pousse de la végétation, mais aussi à la chute des arbres... ; l'entretien des sentiers de randonnée est donc encore plus compliqué.



Le lundi 30 septembre la jonction Bois des Flachères - Monternaud a été rouverte. Suite à de nombreuses dégradations d'engins motorisés sur son terrain, le propriétaire des lieux avait condamné ce passage très prisé des randonneurs. Après concertation et pose de chicanes par les bénévoles des "Pas Pressés", l'autorisation est de nouveau accordée pour les "non motorisés" ; attention cependant à respecter les jours de chasse dans le bois des Flachères qui est aussi une zone privée.



Le lundi 21 octobre, ils étaient encore 15 courageux à œuvrer sur les chemins félineois, pour certains jusqu'à la tombée de la nuit ; heureusement le repas de midi concocté par 3 cuisinière du groupe leur permit de reprendre des forces !...

Saint-Marcel-de-Félines **Samedi 23 novembre 2024** **Randonnée au profit du «Téléthon»**



avec le concours des « Pas Pressés »



3 parcours :

5 km (1 ravitaillement) participation 4 € (moins de 10 ans 2 €)
9 et 12 km (2 ravitaillements) participation 5 € (moins de 10 ans 2 €)

Un cadeau offert à tous les moins de 10 ans

Départ salle du temps libre de 8 h 30 à 10 h 30

Possibilité de marche nordique, départ groupé à 9 h 30
et trail départ à 10 h

Tout ce travail bénévole (près de 200 h sur les deux journées) devrait profiter aux marcheurs et autres utilisateurs, mais également à ceux qui prendront part à la rando du Téléthon du 23 novembre ; à noter cette année deux défis lancés à l'occasion du 25^e Téléthous de Saint-Marcel : faire participer au moins 25 communes et avoir récolté 100 000 € en 25 ans !...

TELETHOUS

SAMEDI MATIN 23 NOVEMBRE SALLE DU TEMPS LIBRE



Pour sa 25e organisation du téléthon, Téléthous a lancé deux défis :

- dépasser la somme de 100 000 € de dons versés à l'AFM durant ces 25 années (à ce jour 93 111.35 €)
- réunir 25 communes voisines à participer

Pour ce faire, nous vous proposons :

- randonnée : 5, 9 ou 12 kms organisée par les Pas Pressés départ à partir de 8h30
- marche nordique : départ groupé 9h30
- trail des Chevreuils : 10h
- en parallèle Soupe aux choux, boudin, crêpes...
- boudin aux pommes à déguster sur place avec un verre de beaujolais nouveau
- buvette
- chocolat chaud et café des ados
- jeux d'adresse du CME (conseil municipal enfants)
- construction d'une pyramide par les écoliers avec leurs enseignants vendredi matin à la salle
- stand de vente : enveloppes surprises 100 % gagnantes, lumignons...
- urne : dons des associations et particuliers chèque à l'ordre de l'AFM (reçu fiscal délivré)

Pour atteindre cet objectif la recherche, les malades et leurs familles comptent sur la mobilisation et la générosité de tous.

Prochaine réunion d'organisation : mercredi 13 novembre 20h à la ruche.



TÉLÉTHOUS 2024

St Marcel de Félines : salle du Temps Libre

Samedi matin 23 novembre



Implication des écoliers, CME, ados et Foyer
Restauration sur place ou à emporter

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

IPNS

Roche Félines organise :

Sa Soirée **OPÉRA**



le 13 décembre 2024

dès 19h00

la projection de

Cendrillon

en direct de l' **OPÉRA NATIONAL DE PARIS**

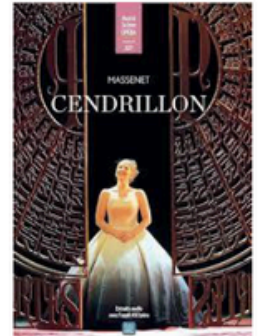
Entrée gratuite !!!

projet réalisé avec le concours de



Inscriptions & renseignements :

Fdv Roche Félines, Ch Gaillard, 42122 st Marcel de Félines,
Tél : 06 22 58 61 06, r.carminati@laroche.asso.fr



CALENDRIER

NOVEMBRE

- Jeudi 14 : Soirée jeux, Scène pour tous, la Ruche, 20h00
- Mercredi 20 : Accueil ado, la Ruche, 14h00
- Vendredi 22 et samedi 23 : Téléthon, Maison du Temps Libre

DECEMBRE

- Mercredi 4 : Accueil ADO, La Ruche, 14h00
- Samedi 7 : AG du Comité des fêtes, La Ruche, 10h00
- Dimanche 8 : Réunion des classes en 5, La Ruche, 10h00
- Dimanche 8 : Illumination de la Grotte de Félines
- Mercredi 11 : Repas des anciens, Maison du Temps Libre, 12h00
- Vendredi 13 : Don du Sang à St Just la Pendue
- Samedi 14 : Atelier de Noël, bibliothèque, 10h00
- Samedi 14, dimanche 15 : Marché de Noël à la MAPA Chantepierre, de 14h00 à 18h00
- Mardi 17 : Marché de Noël
- Mercredi 18 : Accueil ADO, La Ruche, 20h00

JANVIER

- Samedi 11 : Galette des Pas Pressés, Maison du Temps Libre
- Dimanche 12 : Vœux de la municipalité, Maison du Temps Libre, 11h00
- Jeudi 16 : Soirée Jeux, Scène pour tous, La Ruche, 20h00
- Vendredi 17 : AG des Chevreuils Félineois, Maison du Temps Libre
- Samedi 18 : Soirée de la Saint Marcel, Comité des fêtes, Maison du Temps Libre
- Vendredi 31 : Téléthon Merci, Téléthous, La Ruche.